

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 14 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le quatorze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Robert GOUSSEAU, Maire.

Etaient présents : GOUSSEAU Robert, BOURDEAU Jean-Claude, RENAUD ROUILLON Sylvie, ROUX Jean-Dominique, MORIN Patrick, RAMBAUD Sébastien, CABANES Laurent, BOISDÉ Virginie, LARDJANE Marie-Hélène, PACHECO Monique, BERTRAND François, TEXIER Jérôme, LARGEAU Jean-Pierre.

Excusés et absents : Jean-Pierre BARATANGE qui a donné pouvoir à Marie-Hélène LARDJANE, Christian GAUDIN

Madame Sylvie RENAUD ROUILLON a été désignée secrétaire de séance

Date de la convocation : 7 mars 2017

13.14.03.2017D

Comptes de gestion 2016

Le Maire informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2016 a été réalisée par Monsieur le receveur municipal de Mauzé sur le Mignon et que les comptes de gestion établis par ce dernier pour le **budget principal** et les **budgets annexes «boulangerie», « lotissement de La Couarde » et « épicerie »** reflètent exactement les comptes administratifs.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2016, n'appellent ni observation ni réserve de sa part,
- ADOPTE ceux-ci dont les écritures sont conformes à celles des comptes administratifs du Maire pour le même exercice.

14.14.03.2017D

BUDGET PRINCIPAL

– approbation du CA et affectation du résultat 2016 –

Sous la présidence de Jean-Claude BOURDEAU, adjoint, le conseil municipal a examiné le compte administratif 2016.

Hors de la présence du Maire, le conseil municipal a **approuvé à l'unanimité le compte administratif 2016** tel que présenté, il est ensuite décidé d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2015	Part affectée à l'investissement exercice 2016	Résultat de l'exercice 2016	RESTES A REALISER		CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	1068.82 €		- 63 708.10 €	Dépenses	5563.56 €	- 68 202.84 €

				Recettes		
FONCT	271 678.56 €	6402.91 €	71 406.44€			336 682.09 €

EXCEDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2016	268 479.25 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	68 202.84 €
Affectation au déficit reporté de l'investissement (ligne 001)	62 639.28 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	268 479.25 €

15.14.03.2017D

BUDGET ANNEXE LOTISEMENT DE LA COUARDE

– approbation du CA et affectation du résultat 2016

Sous la présidence de Jean-Claude BOURDEAU, adjoint, le conseil municipal a examiné le compte administratif 2016 du **budget annexe « Lotissement de la Couarde »**.

Hors de la présence du Maire, le conseil municipal a **approuvé à l'unanimité le compte administratif 2016** tel que présenté, il est ensuite décidé d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2015	Part affectée à l'investissement exercice 2016	Résultat de l'exercice 2016	RESTES A REALISER		CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	69 732.53 €		- 527.39 €	Dépenses		69 205.14 €
				Recettes		
FONCT	38 844.44 €					38 844.44 €

EXCEDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2016	108 049.58 €
Affectation à l'excédent reporté de l'investissement (ligne 001)	69 205.14 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	38 844.44 €

16.14.03.2017D

BUDGET ANNEXE BOULANGERIE

– approbation du CA et affectation du résultat 2016

Sous la présidence de Jean-Claude BOURDEAU, adjoint, le conseil municipal a examiné le compte administratif 2016 du **budget annexe « Boulangerie »**.

Hors de la présence du Maire, le conseil municipal a **approuvé à l'unanimité le compte administratif 2016** tel que présenté, il est ensuite décidé d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2015	Part affectée à l'investissement exercice 2016	Résultat de l'exercice 2016	RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

INVEST	- 569.81 €		-1903.87 €	Dépenses		- 2473.68 €
				Recettes		
FONCT	331.76 €	331.76 €	3630.22 €			3630.22 €

EXCEDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2016						1156.54 €
Affectation obligatoire :						
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						2473.68 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						1156.54 €
Affectation au déficit reporté de l'investissement (ligne 001)						2473.68 €

17.14.03.2017D

BUDGET ANNEXE EPICERIE – approbation du CA et affectation du résultat 2016

Sous la présidence de Jean-Claude BOURDEAU, adjoint, le conseil municipal a examiné le compte administratif 2016 du **budget annexe « Epicerie »**.

Hors de la présence du Maire, le conseil municipal **a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2016** tel que présenté, il est ensuite décidé d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2015	Part affectée à l'investissement exercice 2016	Résultat de l'exercice 2016	RESTES A REALISER		CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST			-2184.00 €	Dépenses		-2184.00€
				Recettes		
FONCT	5815.60 €		3073.20 €			8888.80 €

EXCEDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2016						6704.80 €
Affectation au déficit reporté de l'investissement (ligne 001)						2184.00€
Solde disponible affecté comme suit :						
A la couverture d'autofinancement au BP (c/1068)						
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						6704.80 €
Total affecté au c/ 1068 :						2184.00€

18.14.03.2017D

Retrait de la commune du Syndicat de Pays

Le Maire rappelle que par délibération en date du 2 avril 2015, le conseil municipal s'était prononcé pour le retrait de la commune du Syndicat Intercommunal du Pays du Marais Poitevin des Deux-Sèvres.

Le Maire demande à l'assemblée de réitérer sa demande qui après en avoir délibéré confirme sa demande de retrait de la commune du Vanneau-Irleau du Syndicat Intercommunal du Pays du Marais Poitevin des Deux-Sèvres.

19.14.03.2017D

Approbation modifications statuts SIVOM Article 7 représentation du nombre de délégués par commune

Monsieur Le Maire informe à l'assemblée que par délibération en date du 9 février 2017, le SIVOM de Mauzé Sur Le Mignon a procédé à une modification des statuts, notamment son article 7 :

« Le comité est composé de délégués élus par le Conseil Municipal de chaque commune associée. Les communes sont représentées par :

- Deux délégués titulaires et un suppléant pour les communes adhérant à la vocation voirie et à la vocation socio-culturelle ;
- Un délégué titulaire et un délégué suppléant pour les communes adhérant à la vocation voirie
- Un délégué titulaire et un délégué suppléant pour les communes adhérant à la vocation socio-culturelle.

Monsieur Le Maire précise que la commune adhère pour la partie socio-culturelle, et qu'il convient donc de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents désigne :

- Madame Sylvie RENAUD ROUILLON, déléguée titulaire
- Madame Monique PACHECO, déléguée suppléant

20.14.03.2017D

Création d'un fossé nouveau sur un terrain communal pour évacuation

Conformément à la délibération du 12 mai 2016 par laquelle le conseil municipal a fixé à 3 000 € le plafond des marchés d'investissement qu'il est autorisé à passer par délégation, le Maire expose qu'il a fait faire un devis pour la création d'un fossé.

La proposition s'élève à un montant total TTC de 4062.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Le Maire à passer la commande auprès de EURL MORIN TPA, rue Poliche 79270 LE VANNEAU-IRLEAU pour un montant **TTC de 4 062 €**.

Il s'agit des Fossés créés rue Poliche et chemin Neuf.

21.14.03.2017D

Avance sur participation 2017 versée au SIVU DES ECOLES

Afin de garantir une trésorerie suffisante au SIVU des écoles d'Arçais/Le Vanneau-Irleau, notamment pour le paiement des charges de personnel avant le vote du budget, le conseil municipal décide de verser à cet organisme, une seconde avance de **14 895.58 €** (quatorze mille huit cent quatre-vingt-quinze euros et cinquante-huit centimes) correspondant à 1/4 de la somme semestrielle versée en N-1.

La dépense sera inscrite au compte 65548 du budget primitif 2017.

Projet 2017

- Epicerie : la commerçante fait marcher son affaire dans les locaux mis à sa disposition depuis 8 ans, elle a fait savoir qu'elle n'a pas besoin de surface supplémentaire ; La proposition du Maire tendant à créer une extension des locaux commerciaux n'est donc pas retenue.
- Goudronnage parking derrière l'église
- Peinture des huisseries de la mairie

Questions diverses :

- Problème d'éclairage public dans la grande rue d'Irleau : le centre bourg n'est pas éclairé
- La Can va intervenir cette semaine ou semaine prochaine afin de résoudre le problème d'eaux pluviales chez Mr Debelhoir.
- Problème d'évacuation d'eau de la route sur le mur de la maison située rue de la Chaume : entretien avec le Conseil Général, les travaux seront effectués et pris en charge par la commune en même temps que l'aménagement du carrefour rue des écoles
- Réunion avec la Can concernant l'installation du tout à l'égout : projet d'une zone d'extension à l'étude, une enquête publique va se dérouler bientôt. Les travaux devraient commencer avant la fin de l'année, et commencer Irleau puis Le Vanneau.
- Devis pour ventes de peupliers :
 - 56 peupliers sur le Vanneau, 87 m3 pour 3 515 € et 75 peupliers sur Irleau,
 - 82 m3 pour 3 310 €. Intervention pour le secteur du Vanneau en premier.
Il a été décidé de vendre le lot de 56 pieds à la société Eric MORIN et de proposer le bois de chauffage à faire aux particuliers intéressés.
- Ragondins : la dernière battue a permis d'éliminer 100 rats, la prochaine aura lieu le 4 avril. La société de chasse fournit les cartouches. Il est regrettable que seules 2 personnes de la commune aient participé. Comment les motiver ?